



Dispositions spécifiques d'accueil des publics scolaires et sociaux du spectacle vivant dans le cadre de la rentrée sanitaire 2020

Propositions de la Plateforme jeune public en PACA

En région Provence Alpes Côte d'Azur, deux centres dramatiques nationaux, quatre scènes nationales, dix scènes conventionnées et plusieurs dizaines d'autres lieux culturels structurants programment régulièrement, voire exclusivement, des spectacles à destination du jeune public chaque saison. Plus de mille représentations scolaires sont proposées, tandis que des centaines d'autres accueillent des groupes de centres de loisirs, centres sociaux, associations, etc. Ainsi, plusieurs centaines de milliers d'écoliers, collégiens, lycéens... sont accueillis chaque saison, dans le cadre notamment de l'Education artistique et culturelle.

La plateforme Génération Belle Saison en Provence Alpes Côte d'Azur a collecté les pratiques de ses membres, artistes et professionnels spécialistes du jeune public, et propose les dispositions suivantes, qui permettront d'accueillir en toute sécurité sanitaire ces enfants et ces jeunes lors des représentations de spectacle qui leur sont destinées. Il s'agit de contribuer à une réflexion qui permettra sereinement les sorties scolaires sur tout le territoire.

Les salles qui accueillent les spectacles et leurs publics sont nettoyées quotidiennement, les sièges et accoudoirs sont désinfectés entre deux représentations.

Les classes seront disposées avec deux sièges d'écart à minima entre elles. En zone d'alerte maximale, on placera les classes avec une plus grande distanciation : un siège vide s'intercalera de part et d'autre de chacune, soit éventuellement une rangée horizontale et/ou verticale de séparation entre deux classes.

Un seul enseignant par établissement se présentera à la billetterie de l'établissement, afin de confirmer les effectifs et de procéder au paiement des places. Aucun billet papier ne sera délivré pour les représentations scolaires.

Les salariés au contact du public sont équipés de masques. Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et adultes accompagnateurs, ainsi que les collégiens et lycéens. L'entrée leur sera refusée s'ils n'en sont pas munis. Le port du masque n'est pas imposé aux élèves de primaire.

Lors des représentations scolaires, un salarié du lieu accueillera chaque classe à l'extérieur ou à l'entrée du théâtre, afin d'expliquer le protocole sanitaire avant d'entrer. Les classes venant d'établissements différents seront séparées.

Chaque spectateur (enseignant, adulte accompagnateur, élève) devra se laver les mains au gel hydro-alcoolique . L'entrée dans la salle sera organisée dans le respect de la distanciation nécessaire, classe par classe. Les portes de la salle seront ouvertes à minima 15 mn avant l'horaire de la représentation, afin d'empêcher la congestion dans l'entrée du théâtre et d'assoir les groupes au plus vite. Enseignants et élèves conserveront avec eux, en salle, leur sac et leur blouson, qu'ils déposeront à leurs pieds.

La sortie de la salle est organisée dans le respect de la distanciation physique, classe par classe, afin d'éviter croisements et congestions en salle et dans le hall.

Ces modalités devraient permettre un accueil des publics scolaires dans les salles de spectacle. Ceux-ci n'y encourront pas de risque particulier et la fréquentation des lieux culturels de proximité, pleinement inscrite dans l'Education artistique et culturelle dont l'Etat porte la politique, pourrait donc être maintenue ou reprise.

Informations Emilie ROBERT / Théâtre Massalia, scène conventionnée Art, enfance et jeunesse / 0426781298
labellesaisonpaca@gmail.com / erobert@theatremassalia.com